

Modave complète son équipe en vue de son départ pour Madagascar

Le 5 août 1768 - Poivre au ministre

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/5a/2 n°59.

5 août 1768

Monseigneur,

Nous armons la flûte *la Normande* pour l'envoyer au Fort Dauphin¹. L'objet principal de ce voyage sera de porter à Madagascar M. de Modave avec toutes les personnes destinées à servir dans l'établissement dont les fondements vont être posés suivant les ordres dont vous nous avez honorés.

M. de Modave, plein de son projet, ne s'occupe que des moyens de le faire réussir. Il me paraît, Monseigneur, que vous ne pouviez donner votre confiance dans cette partie à quelqu'un qui la mérita davantage. M. de Modave a certainement tout le zèle et les connaissances nécessaires pour remplir vos vues dans l'établissement dont vous l'avez chargé. Je le seconderai en tout ce qui dépendra de moi. Il m'a fait la demande de cinq sujets qu'il désire ajouter à ceux que vous lui avez déjà accordés pour former son établissement. Il m'a demandé le Sr Delamarche [de La Marche] pour l'aider à former dans le pays une milice noire ; le Sieur Baussier [Beaussier] pour faire les fonctions de commissaire ; le Sr Dallemand pour aider ce dernier ; le Sr Sircande [Sirandré] pour faire les fonctions de capitaine de port ; et M. de Moraçin pour tenir la police et les finances dans le plus grand ordre. J'ai consenti à lui accorder tous ces sujets, mais je n'ai voulu prendre aucun parti pour leur fixer des appointements, sans vous avoir auparavant demandé vos ordres.

Je crois, Monseigneur, que vous ne pourrez refuser au Sr Delamarche les appointements de capitaine, et que vous réglerez ceux des quatre autres sujets ci-dessus dénommés, en proportion des appointements que vous avez alloués aux personnes qui remplissent ici les mêmes fonctions. Je vous prie néanmoins d'observer que la vie est à beaucoup meilleur marché à Madagascar qu'elle ne l'est à l'Isle de France.

Je suis avec respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Poivre

Au Port Louis, Isle de France, le 5 août 1768

* * *

¹ Ce projet sera modifié, *la Normande* sera expédiée à Foulepointe et ce sera *la Garonne* qui transportera Modave et son personnel au Fort Dauphin.